

Édito



Le bilan de la MDPH en 2021 se veut avant tout humble dans ses avancées.

La satisfaction des usagers : notre objectif prioritaire.

Les résultats de l'enquête de satisfaction, basés sur plus de 800 réponses, permettront d'améliorer le service rendu. Le bilan détaillé est présenté dans ce numéro. Vous pouvez remplir l'enquête en ligne **Ma MDPH, mon avis**, tout au long de l'année.

Des actions en 2021 qui continuent en 2022 pour :

- diminuer nos délais de traitement des demandes
- améliorer la qualité de la réponse à l'utilisateur
- appliquer les droits sans limitation de durée.

Les résultats en quelques chiffres

Environ 14 000 personnes ont déposé un dossier auprès de la MDPH. Ce chiffre est stable par rapport à 2020. Plusieurs prestations peuvent être demandées dans chaque dossier. Le nombre de prestations sollicitées a beaucoup augmenté (36 110 demandes soit +13 % par rapport à 2020). 44 % des demandes reçues sont des premières demandes.

L'activité de la MDPH a été soutenue avec 43 500 décisions prises par la CDAPH soit une augmentation de 35 % sur le secteur adulte, pour rattraper le retard accumulé en 2020. Sur l'enfance, notre activité a pris du retard sur l'année 2021 avec une augmentation du nombre de demandes mais une diminution de 7 % des décisions prises par rapport à 2020.

Au total, 33 500 décisions d'accord ont été notifiées soit un taux d'accord de 77 % sur l'ensemble des prestations.

Sur les 10 000 décisions de rejet, un millier de recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) ont été déposés en 2021, soit 22 % de plus qu'en 2020. En revanche, il y a eu 86 dépôts de recours contentieux soit presque deux fois plus qu'en 2020.

La mise en œuvre des droits sans limitation de durée progresse de façon significative : 10 336 droits sans limitation de durée sont aujourd'hui ouverts en Indre-et-Loire, soit deux fois plus qu'en 2020.

La durée moyenne de traitement s'est fortement dégradée en 2021. L'équipe de la MDPH est pleinement investie au quotidien pour améliorer les délais ainsi que la qualité de la réponse apportée. Parmi les actions engagées, un renfort de l'équipe a été conçu en 2021, avec des prises de poste effectives en 2022 de professionnels qui vous sont présentés dans la rubrique « Vie de la MDPH ».

D'autres actions d'évolution en profondeur sont à l'œuvre au sein de la MDPH et devraient donner leurs fruits en 2022.

Madame Cécile CHEVILLARD, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la politique du handicap.

INFORMATIONS MDPH

ADRESSE

38, rue Édouard-Vaillant - CS 14233 - 37042 TOURS CEDEX 1

Tél : 02 47 75 26 66 - Fax : 02 47 75 26 38

Mail : info@mdph37.fr

Site : www.mdp37.fr

HEURES D'OUVERTURE

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Un numéro de téléphone unique : 02 47 75 26 66
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermeture de la MDPH tous les jeudis après-midi

Enquête nationale de satisfaction des usagers des MDPH : votre avis est important !

Pour rappel, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a créé un site internet pour permettre aux personnes en situation de handicap, et à leur famille, de donner leur avis sur leur MDPH : mamdph-monavis.fr

Merci !

En 2021, 868 personnes ont participé à l'enquête.

Cela représente une hausse très importante au regard des années précédentes.

Notre objectif est de continuer à faire connaître cette enquête et augmenter ainsi le nombre de participants, pour avoir des résultats les plus représentatifs possibles.

Les résultats de l'enquête nous permettent d'améliorer nos services en continu, à la fois pour maintenir nos points forts et diminuer ou résoudre nos points négatifs.

Cette dynamique est portée par l'ensemble des professionnels de la MDPH dans le cadre de la démarche qualité.

La qualité d'accueil, d'écoute et l'accessibilité

63 % des participants considèrent qu'il est facile de contacter la MDPH par mail, courrier ou téléphone et 66% savent à qui s'adresser à la MDPH en cas de question sur leurs demandes. Ces résultats sont en hausse par rapport aux années précédentes mais ils peuvent continuer à être améliorés.

Pour une large majorité des participants, les agents de la MDPH répondent à leurs questions (73%) et sont jugés accueillants (81%) et à l'écoute (79%).

Lors des échanges avec les professionnels de la MDPH les participants à l'enquête jugent majoritairement avoir compris les aides et les droits qu'ils pouvaient avoir, et ils ont le sentiment d'avoir pu exprimer leurs besoins et leurs souhaits pour 80% d'entre eux.

Les délais de traitement

Pour 57,9% des participants le temps de réponse de la MDPH à leurs demandes n'est pas satisfaisant. Ce sujet primordial constitue le point central des axes d'amélioration mis en place en 2022.



La réponse aux besoins

64,2% des usagers estiment que les aides qu'ils ont répondent à leurs besoins. Ce chiffre est stable par rapport à 2020.

Les droits sans limitation de durée

Depuis 2020, certaines prestations peuvent être attribuées « à vie » par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) quand une personne a un taux d'incapacité au moins égal à 80% et que les conséquences du handicap ne sont pas susceptibles d'évoluer favorablement. Les prestations concernées sont : l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), les CMI (Cartes Mobilité Inclusion) et la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un droit à la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) peut également être notifié à vie. Les montants maximaux pouvant être attribués pour les éléments aides techniques, aménagement du logement, aménagement du véhicule, charges spécifiques et exceptionnelles et aides animalières ; ont tous été recalculés pour des périodes de 10 ans.

VIE DE LA MDPH

Une équipe renforcée pour améliorer nos délais.

Une analyse des raisons de la dégradation de nos délais de traitement a permis d'identifier des axes d'amélioration.

Afin d'atteindre nos objectifs, l'équipe de la MDPH a été renforcée à plusieurs niveaux, avec la prise de poste de trois collaboratrices :

- Madame Emilien, gestionnaire de l'activité MDPH et référente des ESMS pour le suivi des orientations sur Via Trajectoire.
- Madame Courteix, référente évaluation des dossiers des enfants. Ses missions visent à fluidifier les demandes relatives aux enfants en favorisant une réponse globale en un seul passage en CDAPH.
- Madame Lassnot, coordinatrice de l'évaluation pour les jeunes de 16 à 25 ans et des projets médico-sociaux pour les enfants. Ses missions sont en transversalité avec le pôle enfance et le pôle adulte pour veiller à une continuité du parcours des jeunes en lien avec l'offre médico-sociale.

Conciliation : Appel à candidature

Les conciliateurs ont pour mission de recevoir les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'explication sur la notification de la CDAPH.

Ils accueillent sur rendez-vous à la MDPH, écoutent la personne qui a demandé une conciliation et lui apportent des informations pour mieux comprendre la notification.

Les conciliateurs sont des bénévoles.

La MDPH souhaite renforcer l'équipe des conciliateurs.

Si vous souhaitez plus d'information sur cette mission, vous pouvez contacter Aurélie Madigou par mail à adumanoir@departement-touraine.fr.

EMPLOI

Rapprochement CAP Emploi / Pole Emploi : le lieu unique d'accompagnement, un accès à un service simplifié et amélioré pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le programme de rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi entre dans sa dernière phase, la phase de généralisation. Plus précisément, il s'agit de mettre en œuvre une offre de services intégrée entre Pôle emploi et Cap emploi à destination de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs, au sein d'un Lieu Unique d'Accompagnement (Le L.U.A) qui sera situé dans les agences Pôle emploi.

Depuis le mois d'octobre 2021, le rapprochement s'est effectué dans les départements du 18, 28, 36 et 41. Pour celui de l'Indre-et-Loire, le lieu unique d'accompagnement est effectif depuis janvier 2022. **Pour en savoir plus : cheops-ops.org**



VIE DES ASSOCIATIONS

Echo, le GEM Autisme 37

Echo est le groupe d'entraide mutuelle (GEM) lié aux troubles du spectre de l'autisme à Tours.

Il s'agit d'une structure associative composée de ses membres ainsi que d'animateurs. Il propose aux personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme, un espace d'accueil, de rencontres et d'activité afin de rompre l'isolement.

Le GEM est présent à Tours avec un local situé au 92, rue Courteline, pouvant accueillir la plupart de ses activités.

Le GEM permet aux membres de s'investir et de participer à différentes activités. Il permet de créer du lien social, de l'entraide mais aussi du soutien.

Les activités peuvent être de toutes sortes : groupes de discussion, temps de soutien, sorties, jeux, pratique artistique ...

Toute personne adulte, présentant un trouble du spectre de l'autisme (avec ou sans diagnostic), qu'elle soit autonome ou accompagnée, peut venir adhérer et participer au GEM.

Il y a aussi d'autres façons de participer, si vous souhaitez venir en tant que bénévole, ou souhaitez intervenir, n'hésitez pas à prendre contact. Le GEM est ouvert du lundi au jeudi de 13 h à 17 h et le vendredi de 11 h à 17 h.

GEM Autisme 37 – 06 37 35 39 53 ou gemtsa37@gmail.com

ÉCHO DU MÉDICO-SOCIAL

La Réponse accompagnée pour tous (RAPT) : des solutions innovantes coconstruites avec les Etablissements et services médico-sociaux

La démarche Réponse accompagnée pour tous, portée par la MDPH, vise à construire des solutions pour les adultes et les enfants ayant une orientation en établissement ou service médico-social non mise en œuvre, soit en cas d'indisponibilité ou d'inadaptation des réponses connues, soit en cas de complexité de la réponse à apporter ou de risque de rupture de parcours.

Une situation vous est présentée afin d'illustrer le travail mené dans le cadre de cette démarche.

Un jeune homme en situation de handicap psychique vivait de façon récente dans son domicile de façon autonome, avec l'appui d'un SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés). Son maintien à domicile a été compromis par la crise sanitaire et l'entrée en confinement. Cette rupture de parcours à domicile a conduit à un retour au domicile parental, devenu très vite insoutenable pour la famille et le jeune. La MDPH a été saisie par la famille pour trouver une solution avec une demande d'orientation en établissement médico-social.

Des séjours en établissement ont été organisés pour apporter du répit à la famille et au jeune durant la période de confinement. Les séjours ont cependant démontré que le jeune n'adhérait pas à une vie en établissement. Un travail en proximité du jeune a alors été mené par la MDPH pour construire un projet en adéquation avec ses aspirations : un logement en milieu ordinaire avec des aides adaptées à sa situation. Les établissements et services médico-sociaux ont apporté leur appui pour travailler son projet dans un objectif d'inclusion. Des séjours temporaires complémentaires ont ainsi été organisés pour réévaluer son projet de vie et ses capacités à vivre en autonomie. En lien étroit avec la famille et grâce au soutien des établissements et services médico-sociaux, aujourd'hui ce jeune homme revit dans un logement autonome avec l'appui de services.

Ce retour d'expérience démontre qu'il est possible, en acceptant au départ une part de prise de risque, de travailler des parcours de vie sur-mesure, dans le respect du choix de la personne.

Pour rompre avec l'isolement
et former un collectif !

Écho
GEM autisme 37

Un Groupe d'Entraide Mutuelle c'est :

Un espace d'écoute et de réflexion, de liberté et d'activité
Pour toute personne adulte autonome se reconnaissant dans l'autisme

CONTACTEZ NOUS :

gemtsa37@gmail.com
06 37 35 39 53
[gemtsa37](https://www.facebook.com/gemtsa37)



LES MAISONNÉES

CULTURES
DU CŒUR
INDRE-ET-LOIRE

ARS
Associations
Régionales
Soutien

LOISIRS, SPORT, CULTURE

Grandir ensemble : Le projet sport de l'association Les Elfes

Dans le cadre de sa politique inclusive et de sa volonté de coopération inter-associative, L'association les ELFES, propose un projet sportif : « Sport et handicap : grandir ensemble ».

Ce projet, soutenu par « 21 l'accélérateur d'innovation de la Croix rouge et de NEXEM », a ainsi été présenté aux 9 ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) du département.

Ce projet consiste à réunir des personnes en situation de handicap et des salariés d'une entreprise ou d'une collectivité partenaire, sous un même maillot, afin de leur faire partager des entraînements, des moments festifs et de participer à un ou plusieurs événements sportifs. C'est le plaisir partagé autour d'un défi sportif qui facilite la rencontre entre des entreprises et des personnes en situation de handicap, et rend plus accessible l'ouverture des entreprises aux travailleurs handicapés.

Enfin c'est une action inter-Esat ou inter-associative avec une volonté affichée de donner de la visibilité à cette action. 2021, fut l'année test pour les deux activités. Une équipe « Sport et handicap les ELFES » composée de résidents et travailleurs des structures gérées par l'association, accompagnés de bénévoles des Elfes, d'agents très engagés de la ville de Tours et de Tours métropole, a participé avec succès au 10 km de Marche nordique de Tours, le 26 septembre dernier.

Une autre équipe de l'ESAT d'ANAIS en partenariat avec Keolis a connu le même plaisir en running au 10 km.

Enfin, la création d'une « couveuse » permet d'accueillir des résidents ou des travailleurs de tous les établissements médico-sociaux d'Indre-et-Loire sans distinction d'association gestionnaire, en prenant en charge la logistique et l'organisation dans un premier temps. Ainsi même s'il n'y a pas une équipe constituée dans un établissement, la personne en situation de handicap qui le souhaite pourrait rejoindre l'équipe des Elfes pour pratiquer cette activité sportive.

L'aventure continue en 2022, avec le pari que cette envie d'ouverture sera contagieuse et que toutes les associations du département et

leurs entreprises partenaires auront envie de les rejoindre afin de rendre encore plus visible le bonheur de l'inclusion.

Contact : Jean Lou DELOURMEL – 06 11 32 21 08
jl.delourmel@elfes37.org

La ferme pédagogique d'Arcania

L'association la ferme d'Arcania a pour but d'accueillir des groupes scolaires ainsi que des personnes en situation de handicap ou du 3^e âge, afin de faire découvrir la faune et la flore au sein de la ferme, et de développer les 5 sens autour de différents ateliers thématiques.

Vous pourrez caresser et nourrir les animaux, contribuer à l'entretien du potager et au travail de la terre, participer aux différents ateliers.

Les activités proposées sont variées et adaptées : visite libre (avec jeu d'orientation), ateliers au gré des saisons, stages pendant les vacances scolaires, anniversaire à la ferme, accueil de groupes scolaires, prestation d'accueil de loisir sans hébergement adapté aux enfants en situation de handicap.

Le site est accessible, terrain plat et zones de repos. Les animaux sont accoutumés au contact, ils sont très calmes, sociables et habitués au public à besoins spécifiques grâce à la médiation animale à laquelle est formée la responsable de la ferme.

Une prise en charge adaptée permet aux parents/aidants de profiter d'un moment de répit le temps d'une activité (mercredi, vacances), ou d'une journée en semaine pour des enfants qui n'auraient pas de place en établissement ou qui auraient besoin d'un lieu différent pour faire des pauses dans leur parcours.

La ferme pédagogique d'Arcania
Les Chéreaux - 37460 Loché-sur-Indrois
06.08.91.49.06
lafermedarcania@orange.fr
www.lafermedarcania.fr



LA FERME PÉDAGOGIQUE
D'ARCANIA
LOCHÉ-SUR-INDROIS



LA MDPH À VOTRE RENCONTRE

La MDPH a plusieurs missions. Elle évalue les besoins de compensation des personnes en situation de handicap et permet l'accès aux droits et aux prestations.

Elle a aussi pour mission d'informer les personnes en situation de handicap, les aidants, les professionnels et toutes les personnes qui ont des questions autour du handicap.

La présence des professionnels de la MDPH pendant les événements publics est donc importante, pour vous rencontrer.

Depuis le mois de décembre, la MDPH a participé :

- à un temps de formation auprès des éducateurs sportifs favorisant l'inclusion dans leur club le 28 février
- à une table ronde du Club des entreprises engagées le 17 mars

- à une conférence en visio au niveau national avec l'Association Dyspraxique mais Fantastique le 27 janvier
- à deux sessions auprès des pompiers du SDIS dans le cadre de la formation SUAPSH (secours d'urgence aux personnes en situation de handicap) le 1^{er} avril et le 23 mai
- à deux soirées en visio avec la Fédération des Aphasiques de France dans le cadre des temps d'information destinés aux aidants le 7 avril et le 6 mai
- aux événements organisés pour les 12 ans du Pôle ressources handicap, le 14 mai à Ambillou, le 21 mai à Nazelles Négron, le 18 et le 24 juin à Loches.